CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de
Séance du Conseil d'Administration du
Délibération n°

En exercice :

Présent(s) :
Pouvoir(s) :
Excusé(s) :
Absent(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

Délibération comportant

Le XXXXXXXXXXXXX, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de

Les membres présents en séance :

Le ou les membre(s) ayant donnés un pouvoir :

Le ou les membre(s) excusé sans pouvoir :

Le ou les membres absent(s) :

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

Rapporteur : Monsieur le Président

Il est rappelé que la loi du 6 février 1992 fait obligation d'organiser un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.
Il est donc présenté au Conseil d'administration les grandes orientations pour l'exercice 2016.
Le Président de séance reprend les principaux points suivants :
Sur le contexte national :

- un contexte national de diminution de la dette publique qui se traduit par un plan d'économies en direction des collectivités territoriales,

Sur le contexte local à partir de l'ABS 2015:

- le vieillissement et les enjeux de la dépendance
- la lutte contre les exclusions et cohésion sociale

Les orientations du budget 2016 sont les suivantes :

- poursuite de la politique de solidarité envers les plus démunis et les plus âgés en garantissant un égal accès de tous aux différents services,
- rationalisation de l'organisation avec le souci de moderniser et d'adapter les services aux besoins exprimés,
- volonté de poursuivre l'effort en direction de ceux qui ont besoin d'aide en tenant compte des mutations du contexte local.

Une projection du compte administratif 2015 est présentée ainsi que les orientations budgétaires 2016.

Les différents secteurs opérationnels sont ensuite abordés.

I – DEPARTEMENT DES POLITIQUES GERONTOLOGIQUES

Ce département dont les services sont gérés sur :

- Le budget principal pour le service mandataire, animation et vie sociale et la restauration à domicile,
- Les budgets annexes (financés de manière autonome) pour les EHPAD, les foyer-logements, le service prestataire, le service de soins infirmiers à domicile et l'équipe spécialisées Alzheimer.

Pour ce qui concerne le secteur « maintien à domicile » (MAD) qui comprend les services d'aide à domicile, soins à domicile, mandataire, restauration à domicile, téléalarme, clubs de quartiers, animation à domicile, transport accompagné, etc…

Les missions principales consistent à :
- répondre au désir des familles et des personnes âgées de vieillir chez elles en les accompagnant dans les situations de dépendance,
- globaliser la prestation pour apporter une réponse efficace et pertinente,
- lutter contre l'isolement avec l'appui de professionnels et de bénévoles.

A noter que ce sont :
- plus de XXXX personnes âgées qui bénéficient d'une ou plusieurs prestations délivrées par le pôle MAD,
- environ XXXXX bénéficiaires de la carte « senior »,
- XXX clubs de quartiers répartis sur toute la commune.

Les perspectives 2016 pour l'ensemble du secteur gérontologique sont les suivantes :

- Mise en place de la nouvelle organisation de service dans le cadre d'un fonctionnement de type SPASAD
- Ouverture de l'accueil unique du pôle maintien à domicile
- Préparation de l'évaluation interne du service à domicile
- Intégration de la MAIA en vue d'une meilleure utilisation des dispositifs Alzheimer
- Poursuite de la mise en œuvre du plan de communication avec développement du site internet autour de l'ouverture de l'accueil unique et de l'enseigne *Dom'*
- Mise en place de nouvelles actions de prévention autour du bien vieillir

II – DEPARTEMENT DES POLITIQUES DE SOLIDARITE

Le rapporteur a présenté les différents types de public accueilli et l'évolution du nombre de personnes reçues au cours de ces quatre dernières années, leur profil et les problématiques rencontrées.

Ce département intervient dans les domaines suivants :
- interventions financières directes,
- Accueil et accompagnement des personnes isolées sans enfant,
- Accueil et accompagnement des personnes âgées issues de l'immigration dont l'activité est restée stable,
- Point accueil écoute jeunes (PAJ) : accueil et accompagnement des jeunes de 18 à 25 ans confrontés à des situations d'isolement et souvent en rupture avec les systèmes d'intégration sociale et professionnelle. Il est constaté que, suite à la mise en place de permanences exclusivement sur rendez-vous en 2010, les passages ont diminué,

- Service habitat logement : ce service accueille, oriente et accompagne principalement les personnes ayant de faibles ressources et, souvent, sans garant physique, en vue de leur insertion par le logement. Selon les projections pour 2015, ce sont XXX personnes qui ont été reçues et XXX personnes qui ont été relogées. A noter que depuis le 1er janvier 2012, le CCAS gère, par délégation de la ville de, les logements réservataires de XXXX.

Les perspectives de l'ensemble de ce département pour 2016 :

Service social
- Mise en place d'une action collective sur la précarité énergétique
- Mise en œuvre d'un salon de beauté solidaire
- Poursuite de l'action collective Culture du Cœur au service social et extension au public PAEJ
- Travail autour du contrat local de santé

Habitat-logement
- Ouverture de XX lits halte soins santé
- Actualisation des documents de la loi 2002-2 au CHRS
- Travail sur l'insertion professionnelle à partir de l'auto-réhabilitation de logement
- Relance de la Garantie Solidaire pour le logement des jeunes
- Projet de gestion globale des logements réservataires de la Ville de

Majeurs protégés
- Réalisation de l'évaluation externe dans l'unité de protection des majeurs

III – AUTRES SERVICES

Pour 2016, les perspectives sont les suivantes :

1/ service restauration :
- Mise aux normes de l'étiquetage des produits du RAD
- Agencement des offices de l'EHPAD « »
- Mise en place d'un groupe de travail sur la restauration, commun avec la Ville

2/ secteur du handicap :
- Engagement des travaux sur les locaux de la rue,
- Recherche de nouveaux marchés pour la blanchisserie.

3/ administration générale :
- Elaborer le Contrat Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens pour les établissements d'accueil des personnes âgées
- Mettre en œuvre la dématérialisation des pièces justificatives des titres et mandats
- Dématérialiser la transmission des délibérations du Conseil d'Administration
- Mise en place des risques psycho-sociaux
- Travailler sur la lutte contre l'absentéisme
- Mise en œuvre de la dématérialisation de la paie
- Travailler sur la gestion des contrats
- Moderniser la gestion des congés
- Fin des travaux d'agrandissement des locaux du siège
- Poursuite du plan de reprise d'activité pour le service informatique
- Changement de la politique d'impression

4/ patrimoine :

- Ouverture du PASA de l'Ehpad
- Logements-foyer « »: début des travaux de restructuration et d'accessibilité de l'établissement
- Couverture de la cour de la maison relais

- Avant projet sur l’hébergement intergénérationnel du boulevard nord

Le conseil adopte XXXX cette délibération.

X